

## FICHE FAMILLE

## ACCUEIL PERISCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS

Nom de l'Enfant :	Date de Naissance : /			
Prénom de l'Enfant :	Sexe: FoMo			
Adresse:	CP:			
	Commune :			
Nom et Adresse des	responsables légaux			
Responsable 1 : 0 Mère 0 Père 0 Tuteur Légal	Responsable 2 : 0 Mère 0 Père 0 Tuteur Légal			
Nom - Prénom :	Nom - Prénom :			
Adresse :	Adresse:			
Cpostal:Ville:	Cpostal : Ville :			
Profession :	Profession :			
Employeur :	Employeur :			
Tél fixe : / / /	Tél fixe : / / /			
Port : / / /	Port : / / /			
Tél travail : / / /	Tél travail : / / /			
Mail :	Mail :			
Si parents séparés : Gard	e alternée oui 🔲 💮 non 🗀			
Famille d'accueil :	Autres enfants accueillis scolarisés sur Magné ou Coulon :			
Nom - Prénom :	- Nom - Prénom :			
Adresse:	- Nom - Prénom :			
Cpostal :Ville :	- Nom - Prénom :			
Couverture Soc	iale – Assurance			
N° de Sécurité Sociale dont dépend l'enfant CPAM O MSA O Autre CPAM O MSA O Autre				
Régime				
O CAF Numéro	O MSA Numéro			
Assurance Responsabilité Civile				
Compagnie:	N°			
	Signature(s)			
Date : / /				

**Centre Socioculturel du Marais** 

Membre de la fédération des centres sociaux de France

# Autorisations

# Personnes à prévenir en cas d'urgence (si vous n'êtes pas joignables) :

Nom – Prénom :			
Tél 1 : Tél 2 :			
Nom – Prénom :			
Tél 1 : Tél 2 :			
Nom – Prénom :			
Tél 1 : Tél 2 :			
- L' enfant participera aux sorties proposées dans le cadre de l'accueil de Loisirs	OUI	NON	
- Le CSCM, dans le cadre de sa communication interne et externe peut diffuser les photos prises lors des activités sur lesquelles peut figurer votre enfant.			
- L'enfant est autorisé à rentrer seul à la fin des activités (si oui, merci de fournir une attestation)			
- Le CSCM est autorisé à utiliser votre numéro d'allocataire CAF pour consulter le service qui délivre le montant de votre quotient familial pour définir vos tarifs (pour les ressortissants MSA - merci de nous fournir l'attestation que vous recevez en début d'année civile)			
- Le CSCM est autorisé à utiliser mon adresse mail pour m'envoyer la newsletter et/ou les programmes d'accueil de loisirs	0	٥	
En cas d'accident ou de maladie, le Centre s'efforce de prévenir les parents le plus rapidement possible. En cas de nécessité ou sur orientation des servicesde secours le centre pourra être amené à conduire l'enfant au service d'urgence le plus proche			
Nous autorisons, au préalable, toute intervention chirurgicale jugée nécessaire par les médecins du fait de l'état de santé de mon enfant, pour le cas où aucun des deux parents ne pourrait être joint en temps utile pour être présent ou pour consentir à cette intervention.			
Nous autorisons le Centre, <b>en cas d'indisponibilité absolue des deux parents</b> , à reprendre l'enfant à la sortie de l'Établissement de santé.			
Fait à :Le :Le :			

Nom de l'Enfant :		Date de Naissance : /	/			
Prénom de l'Enfant :		Sexe: FoMo				
Frères et Sœurs :						
Nom :	Prénom :					
Nom :	om :Prénom :					
Nom :Prénom :						
Nom :Prénom :						
	Éc	ole :				
Année Scolaire	Classe	Adho Individuelle (10,00€)	ésion Familiale (17,00€)			
Cadre réservée au CSCM :						
		٥				
		٥				
		٥				

## FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET LOISIRS DU CSC DU MARAIS

### 1- TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour nous conformer à la réglementation en vigueur en matière d'accueil de mineur, nous demandons aux parents de bien vouloir remplir cette fiche de renseignements et de nous fournir un certain nombre de données personnelles et confidentielles.

#### **Ces informations permettent:**

- de vous contacter en cas d'urgence dans le cadre d'activités périscolaires et extrascolaires
- de connaître les détails utiles sur la santé de votre enfant (allergies, traitements...)
- d'assurer la gestion administrative de votre dossier : facturation et aide aux vacances/loisirs

En raison de leur caractère confidentiel, les documents sont conservés sous clé et consultables par le personnel d'encadrement habilité et le personnel administratif.

### Les informations ainsi recueillies peuvent être exploitées à toutes fins utiles :

- dans le cadre de bilan d'activité ou de statistiques pour les institutions qui soutiennent le CSC (CAF, MSA, Municipalités...)
- dans le cadre de communications ciblées sur les actions du centre (essentiellement par mail)

#### Les modalités d'accès, de correction et d'effacement concernant vos données personnelles :

De manière générale, l'inscription à une association culturelle ou à un centre de loisirs est valable **un an.** Les documents sont utilisés le temps de l'inscription de l'enfant à une activité du CSCM puis archivés 3 ans avant d'être détruits. Vous pouvez consulter les informations vous concernant au CSC du Marais sur simple demande au secrétariat. Vous avez également la possibilité de supprimer ces données au-delà du délai d'inscription de votre enfant sur une activité

## 2- L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : 7h30 - 8h45 et 16h30 - 18h30

La facturation de l'accueil périscolaire est effectuée en fin de mois sur la base des présences relevées par l'équipe d'encadrement. Les tarifs appliqués tiennent compte du quotient familial des familles pour les ressortissants CAF ou MSA. Le prix indiqué est forfaitaire à la séance (matin ou soir) quelque soit le temps d'accueil des enfants. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h le soir.

QF1	0 - 550	
QF2	551 - 770	C'est pourquoi, il est important de nous transmettre votre numéro d'allocataire pour les
QF3	771 - 990	ressortissants CAF ou de nous faire parvenir votre attestation de QF à chaque début d'année pour
QF4	991 - 1300	les ressortissants MSA.
QF5	1301 et plus	

## 3- L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les mercredis: Les programmes des mercredis paraissent entre chaque période de vacances scolaires. Pour les personnes qui en font la demande, le CSC du Marais fait parvenir par mail le programme dès sa parution pour vous permettre de procéder à l'inscription de vos enfants au plus vite. Les documents sont également disponibles sur le site du CSCM: http.lemarais.csc79.org.

**Pour les enfants de Magné** : le repas à la cantine se fait dans le prolongement de leur matinée d'école et les repas sont comptabilisés sur la facture mensuelle de cantine. Ils sont ensuite emmenés en bus ou minibus à Coulon.

**Pour les enfants de Coulon :** l'accueil est proposé dès le matin et les réservations se font à la carte (matin/après-midi (avec ou sans repas) ou journée complète).

Les activités se déroulent de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h. (temps d'accueil : 7h30/9h - 17h/18h30) Sur les temps d'accueil de loisirs, l'enfant doit apporter une brosse à dent et une tenue de rechange.

**Les vacances** : Les formalités d'inscription sont les mêmes pour les vacances que pour les mercredis. La réservation est possible à la journée.

Nom :		Prénom :	
Date :			
Signature (pr et approuvé")	écédée de la mention "lu ):		